

La CFTC adresse un quizz sur le travail du dimanche aux sénateurs.

Le quizz adressé à la CFTC aux sénateurs est hilarant !

Mais surtout, il pose des questions de bon sens, que les multiples intervenants sur ce sujet ont soigneusement masqué.

COMMUNIQUE DE PRESSE - Loi « Macron » - QUIZZ DIMANCHE

- l) Un touriste chinois hésitera à visiter Paris :
- Parce qu'il risque de se faire rançonner entre Roissy et la capitale ?
 - Parce que le Louvre et les Musées Nationaux sont fermés le mardi ?
 - Parce que les bistrots de quartier disparaissent chassés par les FAST-FOOD ?

II) Quand Jean-Claude Bourrelier patron de Bricorama constate qu'il n'a pas eu plus de clients en ouvrant le dimanche qu'à l'époque où ses magasins étaient fermés le 7ème jour :

- Il dit cela pour faire de la peine aux idéologues de l'ouverture des grands enseignes le dimanche ?
- Il ne sait pas compter ?
- Il a constaté que celui qui achète une brouette le dimanche ne repasse pas en acheter une en semaine ?

III) Quand des grandes surfaces offrent des bons d'achat de 50 € pour les clients du dimanche c'est :

- Pour imiter Mère Térésa ?
- Tuer la concurrence ?
- Elles ne savent pas ce qu'elles font ?

IV) Les enfants dont les parents travaillent en nocturne ou le dimanche :

- o Ont statistiquement autant de chance que les autres de réussir leurs études ?

- o N'ont qu'à faire leurs devoirs et apprendre leur leçon au lieu de regarder la télé en attendant le retour des parents ?

- o Ce n'est pas notre problème ?

V) Quand un document de quelques feuillets accompagne un projet de loi sur l'ouverture des commerces le dimanche et fait notamment l'impasse sur les conséquences sur la vie familiale, le lien social, le commerce de proximité, la désertification des territoires, tout en ignorant les études les plus récentes sur la question :

- o Est-ce parce que les rédacteurs du document sont des ânes qui ne connaissent pas le sujet traité ?

- o Pour manipuler la Représentation Nationale ?

- o Parce qu'il faut cacher ces faits que nous ne saurions voir ?

VI) Quand la fédération PATRONALE Italienne CONFESERCENTI affirme que l'ouverture des grandes enseignes le dimanche en Italie depuis le 1er janvier 2012, a conduit à la fermeture de 32 000 entreprises et à la perte de 90 000 postes de travail :

- o Il ne faut jamais croire les patrons ?

- o Nous ne sommes pas à quelques dizaines de milliers d'emplois près ?
- o Pourquoi ouvrir les grandes enseignes le dimanche si cela détruit plus d'emplois que cela n'en crée ?

VII) Quand un parti dans l'opposition qualifie l'extension du travail du dimanche de « fausse liberté pour les salariés », de « décision destructrice d'emplois », de « modèle de société inacceptable », « effet nul sur la croissance ». Doit-il quand il est au pouvoir :

- o Être cohérent avec son positionnement ?
- o Trahir ses électeurs et décrédibiliser ainsi un peu plus la classe politique ?
- o Céder aux puissants lobbies, défendant des intérêts financiers particuliers plutôt que l'intérêt général ?

VIII) Quand j'ai 100 € de pouvoir d'achat, affirmer que je dépenserai plus si les magasins ouvrent le dimanche ou la nuit est-ce ? :

- o De l'économie ?
- o De la magie ?
- o De la bêtise ?

Paris, le 04 mai 2015

Contact : Joseph THOUVENEL – Vice-président CFTC 06 80 06 55 54